

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 mars 2023

---

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES  
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET  
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 719

présenté par

Mme Battistel, M. Potier, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun,  
M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot,  
M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet,  
M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, Mme Rouaux,  
Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les  
membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

à l'amendement n° 191 de Mme Givernet

-----

**APRÈS L'ARTICLE 13**

Après le mot :

« au-delà, »,

insérer les mots :

« en réalisant notamment un diagnostic complet des problèmes de corrosion sous contrainte et de fatigue thermique sur les circuits primaires et secondaires de l'ensemble du parc nucléaire, de l'état de la cuve des réacteurs au regard de la dégradation induite par les radionucléides et sur les différents scénarios de maintenance à organiser en lien avec l'Autorité de sûreté nucléaire et l'exploitant, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à faire toute la transparence sur les problèmes de corrosion sous contrainte, de fatigue thermique et sur l'état de la cuve des réacteurs, qui concernent l'ensemble du parc nucléaire français et dont le contrôle va nécessiter de déployer des moyens humains et financiers extrêmement importants pour assurer les travaux de maintenance.